

Traitement des jeunes boisés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Clairières	180 arpents.	3,4 %.
Peuplements jeunes	1280 »	24,1 %.
Peuplements d'âge moyens.	1720 »	32,5 %.
Peuplements exploitables	2124 »	40 %.
	<hr/>	
	5304 arpents.	

Les rapports de production se présentent comme suit :

	Forêts de corporations.	Forêts privées.	Total.
Le produit normal devrait comporter en moules	3100	320	3420
Le produit net est de	2170	220	2390
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Déficit,	930	100	1030
Le matériel normal devrait être de	176,400	10,100	186,500
L'existant est de	149,700	12,000	161,700
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Déficit,	26,700		24,800
Boni,		1900	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Dans les forêts de communes et de corporations, le produit actuel est d'environ 30 % au-dessous du produit normal, et les provisions sur pied sont d'environ 15 % au-dessous du matériel normal.

Dans les forêts privées, le produit actuel est d'environ 30 % au-dessous du produit normal ; par contre il y a une avance d'environ 19 % dans les provisions.

TRAITEMENT DES JEUNES BOISÉS.

Sans parler des cultures complémentaires qu'il est presque toujours nécessaire d'opérer en divers lieux, tout jeune recru naturel, semis ou plantation, réclame des soins et un abri contre les influences nuisibles des agents extérieurs, s'il doit parvenir un jour à l'état de massif complet, capable de livrer le plus grand produit possible.

Les mesures à prendre pour protéger et soigner les jeunes peuplements, consistent essentiellement dans la défense contre le

parcours du bétail, et dans certains cas contre d'autres animaux nuisibles aux arbres forestiers, en particulier contre les insectes, puis dans l'enlèvement des herbes, broussailles et bois blancs qui gênent la croissance des bonnes essences, enfin dans un premier éclaircissement du massif principal, pour autant que cette opération devient nécessaire afin d'en activer la croissance. Les éclaircies proprement dites, qui suivent ces expurgades, rentrent dans le traitement des peuplements plus âgés; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici.

L'emploi de ces moyens exigent suivant les lieux plus ou moins de circonspection, de peines et de frais. C'est en général dans les circonstances défavorables à la croissance du bois, qu'il faut se garantir avec le plus de soins et pendant le plus longtemps contre le parcours du bétail et les dégâts d'autres animaux, tandis que l'extirpation des mauvaises herbes, des broussailles et des bois blancs cause bien plus de peine et de travail dans les lieux de station plus favorisés. Les expurgades peuvent être faites avec moins de ménagement sur les terrains fertiles, parce qu'on a moins lieu de craindre un appauvrissement du sol. Les semis réclament plus que les plantations, des soins minutieux et prolongés. Dans les recrus provenant de semis naturels, il est ordinairement d'autant plus difficile de combattre les ronces et les mauvaises herbes, que le mode d'exploitation du vieux massif s'est plus approché de la coupe rase. Les taillis, se reproduisant par rejets de souches et de racines, sont les forêts dont les jeunes recrus réclament le moins de soins.

Pour être garantis contre les dommages causés par le bétail, les jeunes boisés doivent être mis en défends jusqu'à ce que les cimes des jeunes arbres se soient suffisamment élevées pour n'être plus accessibles à la dent des animaux en parcours. On ne peut indiquer en chiffres la période qui doit s'écouler depuis la formation du recru jusqu'à l'époque où le parcours peut être exercé de nouveau sans préjudice pour le massif; c'est dans les taillis en bon état et à rapide croissance, que cette durée est la plus courte, tandis qu'elle est la plus longue dans les futaies dont l'essence croît lentement, et qui sont situées sur un sol pauvre et dans un climat rude. Elle est plus longue quand les animaux qui pâturent sont des chevaux ou des chèvres, que lorsqu'il ne s'agit que du parcours des vaches,

parce que les chevaux ont la tête plus haute que les animaux de race bovine, et que les chèvres s'appuient contre les jeunes troncs pour en atteindre les cimes. L'accroissement plus ou moins rapide des diverses essences, la qualité du sol, l'exposition et le climat influent sur cette durée; en général, plus un boisé croît lentement, plus il doit être fermé longtemps au parcours du bétail. Le plus difficile est de garantir les peuplements jardinés du moins lorsqu'ils sont tels qu'on se les représente d'habitude, ce qui n'est, il est vrai, que rarement le cas, parce qu'il y existe sans cesse du jeune bois, en sorte que le parcours ne peut jamais être exercé sans dommage. L'introduction du jardinage régulier rend cependant possible de protéger la forêt contre le bétail sans l'en exclure entièrement.

La circonstance que çà et là, l'exercice du parcours favorise la formation ou assure la conservation d'un jeune peuplement, ne change rien à la règle générale qu'on doit mettre en défens les boisés, jusqu'à ce que leurs cimes soient hors de portée de la dent du bétail. Quelquefois le parcours exerce réellement une influence favorable pour le reboisement de certaines clairières ou la conservation de recrues déjà existants, mais ces cas sont si rares qu'ils doivent être considérés comme tout à fait exceptionnels. Ils se présentent dans des lieux où l'herbe croît avec grande vigueur et forme un gazon épais, alors le parcours peut être utile s'il est exercé modérément, par un bétail qui ne soit ni affamé ni capricieux, qu'on n'y conduise que pendant un temps restreint, et jamais au printemps ni en automne. Lorsqu'on pratique le parcours sans ménagements, on est d'autant moins en état d'élever un bon massif que les circonstances locales sont moins favorables à la production du bois, et même dans les circonstances les plus propices, on perd toujours de 20 à 30 ans d'accroissement en matériel ligneux.

La protection contre les mammifères sauvages ne présente pas beaucoup de difficultés, parce que le gibier qui se nourrit de végétaux n'est pas chez nous en grande abondance, et qu'un nombre plus que suffisant de chasseurs et d'amateurs lui font une guerre assez sérieuse pour en empêcher une multiplication menaçante.

Cependant les souris et les écureuils doivent être soigneusement surveillés; ils nuisent en se nourrissant de graines forestières, en

rongeant l'écorce des jeunes troncs et parfois aussi en arrachant et en mangeant les boutons à fleurs ou les bourgeons les plus vigoureux des pousses terminales et latérales. Le dommage qu'ils causent, en compagnie de divers oiseaux, en s'emparant des graines d'arbres dans la forêt, se supporte aisément (sauf dans les semis artificiels et dans quelques cas plus rares), car la production de ces graines est d'ordinaire si abondante, qu'on peut bien en abandonner quelque chose à ces joyeux hôtes. Le meilleur procédé pour protéger les semis, particulièrement dans les pépinières, est de tendre des fils blancs au dessus des carreaux. L'enlèvement des boutons à fleurs, pour lequel les oiseaux s'associent encore aux écureuils, ne causent pas non plus de grands dommages, pour la même raison ; en revanche, l'enlèvement des bourgeons terminaux et des plus forts bourgeons latéraux est pernicieux surtout aux essences résineuses. Cependant le dommage le plus sensible est celui que la morsure des souris et des écureuils occasionne aux jeunes plants. Les souris coupent les racines et rongent en hiver près de terre l'écorce des rejets de taillis et des brins de fourrés ; elles s'attaquent surtout aux jeunes hêtres et charmes. Les écureuils rongent de préférence l'écorce des tiges de mélèzes à la hauteur des rameaux, mais ils s'attaquent aussi aux jeunes épicéas et sapins, et n'épargnent pas même les hêtres ; ces dommages se produisent encore dans des boisés de 30 à 40 ans. Quand toutes les racines sont coupées ou que la jeune plante est rongée au collet, la morsure des souris la fait périr, et lorsque l'écureuil a rongé l'écorce en cercle tout autour de la tige, la cime doit sécher et l'arbre devient rabougri et difforme.

Les écureuils ne sont pas méfiants, on s'en approche sans peine et quelques coups de fusil suffiraient à les mettre hors d'état de renouveler leurs dommages ; mais il est naturel qu'on hésite avant de déclarer sérieusement la guerre à ces charmants petits animaux, si gais et si inoffensifs en apparence. Il est plus difficile de parer aux dégâts que causent les souris, parce qu'elles se soustraient plus facilement à nos yeux ; dans les pépinières on peut au moins en capturer ou en empoisonner une partie, mais dans les recrues naturels ou les cultures en forêt on n'a guères de moyens directs pour les détruire. La mesure la plus efficace à opposer à une trop grande multiplication de ces rongeurs, est la protection

des renards, des chats, des buses, etc. Au reste, aussi sous ce rapport, en faisant abstraction de quelques perturbations passagères, la nature prend soin de rétablir l'équilibre, en ce que les souris disparaissent d'ordinaire, ensuite d'années humides, de contagions, etc., tout aussi rapidement qu'elles s'étaient propagées.

On ne se met pas volontiers en campagne contre les oiseaux, parce que la plupart d'entre ceux qui causent quelque dommage de la manière indiquée, le compensent amplement d'une autre manière, particulièrement en détruisant grand nombre d'insectes nuisibles.

Jusqu'ici nos forêts, tant jeunes que vieilles, et particulièrement celles des hautes montagnes, n'ont eu relativement que peu à souffrir des insectes; mais ce serait faire preuve d'une grande insouciance que de s'en prévaloir pour négliger l'emploi de mesures préventives, dans la supposition que nous sommes tout à fait à l'abri des dégâts qu'ils causent si fréquemment ailleurs. Les vers blancs (larves des hannetons), les courtillières, divers charançons, particulièrement *curculio pini* et *curculio notatus*, puis les phalènes du pin et de l'épicéa (*phalæna tortrix buoliana* et *hercyniana*) endommagent les jeunes boisés et ont déjà causé chez nous des dégâts plus ou moins considérables.

Les courtillières et les vers blancs font périr les jeunes brins en rongant les racines; ils causent plus de dommages dans les sols ameublés ou légers de nature, que dans les terres compactes, et plus dans les semis que dans les plantations; mais au-dessus de 2000' d'altitude, ils n'apparaissent en grand nombre qu'exceptionnellement. Les charançons rongent l'écorce des épicéas et des pins et les font ainsi périr ou nuisent à leur saine croissance; le petit charançon est non-seulement nuisible comme insecte parfait, mais encore à l'état de larve, en ce qu'il se perce alors des allées sous l'écorce des jeunes pins. La chenille de la *phalæna tortrix buoliana* s'attaque aux cimes des jeunes pins et en occasionne la chute ou du moins une croissance difforme et malade; celle de la *phalæna tortrix hercyniana* ronge l'intérieur des aiguilles du sapin rouge; ces deux derniers insectes ne font cependant pas périr les jeunes arbres.

On arrête les dommages des vers blancs en recueillant et en détruisant les hannetons et autant que possible leurs larves mêmes;

quant aux courtillières, on leur fait aussi directement la chasse, et surtout on recherche leurs nids en juin et au commencement de juillet, pour y détruire leurs œufs, qu'elles y déposent à cette époque. En arrachant soigneusement les souches dans les coupes, et en attirant les charançons dès la fin de mai au mois d'août, dans des fagots de ramille et sous des morceaux d'écorce, on peut parer aux dommages que causent ces insectes. Contre les phalènes du genre tortrix on ne connaît guère de remèdes efficaces. — Le meilleur moyen d'éviter les dommages des phalènes et des charançons est d'élever des recrues vigoureux, soit parce que ces insectes s'attaquent plus volontiers aux sujets maladifs, soit aussi parce que les plants sains supportent mieux leurs dommages.

Dans les jeunes peuplements, les mauvaises herbes et les ronces ne tardent pas à se montrer; il n'est toutefois nécessaire de les enlever que quand elles surpassent les essences que l'on cultive et les soustraient à l'action de la rosée, de la pluie, du soleil, etc., ou bien quand elles les écrasent en automne, ou encore quand leurs racines rendent le sol compacte et entravent le développement de celles des plants forestiers. Dès que l'un de ces inconvénients se présente, il faut les couper ou les extirper. Ce travail doit être fait avec le plus de soins possibles pour ne pas arracher ou endommager les essences forestières. La difficulté n'est pas grande dans les plantations régulières; on voit les jeunes sujets, ou du moins on sait où ils sont; dans les semis et les recrues naturels, en revanche, il faut prendre les plus grandes précautions. Quant aux taillis ce n'est qu'exceptionnellement qu'on se voit obligé d'en enlever les mauvaises herbes. Pour ce travail on ne peut employer la faux que dans les plantations à grande distance, où les sujets ont déjà acquis une certaine taille, et encore faut-il user de beaucoup de circonspection; dans les autres plantations et dans les semis, il faut arracher les mauvaises herbes ou les couper avec la faucille. L'emploi de la faucille à dents est à préférer, parce que cet instrument ne permet pas à l'ouvrier de procéder en fauchant et l'oblige de prendre les herbes à la poignée, ce qui diminue le danger de couper les plants forestiers sans s'en apercevoir. Ce sont les ronces et la clématite qui causent le plus de dommages; ces plantes croissent rapidement; elles forment un couvert épais en été, et dans les chutes de neige elles se couchent sur les jeunes sujets et les écrasent. Après ces deux ennemis des cultures, vien-

nent les longues graminées, dont l'influence est funeste lorsqu'elles sont épaisses; elles nuisent à peu près de la même manière aux plants qui croissent lentement; elles les recouvrent, les écrasent en hiver, et au printemps elles les retiennent longtemps attachés au sol. Les autres plantes herbacées, particulièrement celles qui sont annuelles, sont moins nuisibles, si toutefois elles ne recouvrent pas entièrement le sol. Les végétaux ligneux, tels que les bruyères, les myrtilles, les rhododendrons, ne nuisent directement aux jeunes arbres que lorsqu'on ne les a pas extirpés suffisamment lors de la plantation. Ces sous-arbrisseaux croissent lentement et ne se couchent pas, ce qui fait qu'il arrive souvent qu'ils protègent les cultures plutôt qu'ils n'en compromettent la réussite; il est bien des pentes arides, exposées au soleil, qu'il serait difficile de reboiser, si le sol trop superficiel, n'était pas déjà couvert de ces plantes, qu'il suffit d'éclaircir à la mise en culture. En revanche elles nuisent indirectement à la croissance des jeunes peuplements, en ce que l'humus qu'elles produisent ne convient pas aux essences forestières, s'il n'est pas mélangé à des matières inorganiques. Les myrtilles exercent en outre une action défavorable en formant un réseau de racines qui soustrait le sol aux influences atmosphériques, et entrave le développement des racines des autres plantes.

(La suite au prochain numéro.)

VENTE DE PLANTS FORESTIERS.

On offre les plans désignés ci-après âgés de 3 ou 2 ans et d'une hauteur de 1 à 8 pieds :

300 bouleaux; 2000 acacias; 500 aulnes noirs; 300 érables platanoïdes; 200 tilleuls; 100 châtaigniers; 50 châtaigniers à fleurs rouges; 500 ormes; 300 pommiers et poiriers sauvages; 1500 mûriers blancs. Il y a aussi des plantons de chêne, de frêne, d'orme, de sapin blanc et rouge, de pin de Weymouth, etc., qu'on vendrait pour être repiqués. — S'adresser à la Direction de l'école d'agriculture, à la Rute, près Berne.

Erratum. — Une transposition a eu lieu dans le précédent numéro: les deux alinéas de la p. 125, commençant par *Entre la liberté* et *Si nous voulons*, doivent être placés au haut de la p. 12.